



Conseil d'établissement de l'école Victor-Thérien

Année 2016-2017

Procès-verbal de la quatrième séance

Réunion tenue le 10 janvier 2017

Étaient présente(s) :

Carl Vézina, Directeur

Caroline Blanchette, technicienne en éducation spécialisée

Emilie Brunet, enseignante

Frédéric Boucher, enseignant

Julie Lupien, enseignante

Lyne Deschamps, enseignante

Myriam Fleury, enseignante

Béatrice Péron, parent

Jean-Nicolas Brousseau, parent

Karine Venne, parent

Olivier Franc, parent

Serge Lévesque, parent

Étaient absent(e)s :

Marie Brassard, parent

Vincent Paquet, membre de la communauté

Rosie Ziwani, Directrice Adjointe

1. Vérification du quorum, LIP, article 61

Le quorum est validé, la séance commence.

2. Nomination d'un secrétaire de séance et d'un gardien du temps, LIP, article 56

Karine Venne sera le secrétaire et Myriam Fleury occupera le rôle de gardien du temps.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté avec l'ajout suivant :

Point 17 (statutaire), Mot du membre du CCSEHDAA

Les autres points sont décalés en conséquence.

121-CE 017-01-1	Proposé par Jean-Nicolas Brousseau Appuyé par Olivier Franc Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

4. Période de questions du public

Olivier Franc demande la raison pour laquelle il y a une journée pédagogique au retour des vacances du temps des Fêtes.

Cette journée a été choisie par l'équipe-école afin de préparer leur classe et de planifier leurs cours pour la continuité de la 2^e étape.

5. Dépôt de documents et correspondance

Les documents suivants ont été distribués :

- La lettre du directeur général de la Commission qui explique que le déficit a été épongé.
- Lettre pour la sortie de ski en soirée le 17 février 2017

6. Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2016, LIP, article 69

Le PV a été adopté avec le changement suivant :

- Au point 11, on enlève complètement la dernière phrase qui commence avec le mot « Le ministre... Facturés aux parents ».

121-CE 017-01-2	Proposé par Karine Venne Appuyé par Frédéric Boucher Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

7. Affaires découlant non inscrit à l'ordre du jour

Collation de Noël : L'activité s'est bien déroulée. Les bénévoles ont répondu en grands nombres. Cependant, nous avons remarqué que les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle n'avaient pas très faim. Nous avons récupéré beaucoup de fromage. Donc, l'an prochain, nous servirons les plus âgés en premier et les plus jeunes en dernier.

Peut-être ajouter un peu plus d'ambiance, style chorale d'enfants, musique, etc.

Principe encadrant les frais chargés aux parents : un extrait du procès-verbal de l'an dernier a été déposé dans les documents de la réunion du 10 janvier. Ce point sera traité dans une prochaine séance.

8. Approbation de sorties

La sortie suivante a été approuvée :

Une sortie de ski en soirée est prévue pour le 17 février. Nous avons réservé 20 places dans l'autobus que nous partagerons avec l'école Gentilly. Les élèves qui détiennent une passe de ski ne payeront pas le prix du billet. Nous prévoyons que toutes les places seront comblées.

121-CE 017-01-3	Proposé par Béatrice Péron Appuyé par : Jean-Nicolas Brousseau Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

9. Présentation des résultats financiers finaux de l'année 2015-2016

M. Vézina présente les résultats finaux de l'année 2015-2016.

Il confirme que pour l'année 2015-2016 les fonds 1,3 et 4 sont déficitaires.

Fonds 1 : Partie du déficit qui venait de l'année antérieure (88000\$) est ajouté aux dépenses des activités d'enseignement. Gestion et entretien ménager : dépassement des coûts de reprographie.

Fonds 3 : Déficit au cours des deux dernières années, mais cette année les coûts sont respectés.

Fonds 4 : Allocation particulière : Services aux élèves qui n'avaient pas été budgétés. Nous avons acheté du temps en orthopédagogie, en soutien linguistique et du temps de TES. Les allocations en soutien linguistique sont remises très tard. Par exemple, nous n'avons toujours pas reçu le montant pour cette mesure. Il y a donc eu une estimation erronée des allocations qui ont causé le déficit dans ce fond. Depuis deux ans, nous avons un déficit dans la libération d'enseignants pour la rédaction des PIA. Cependant, nous prévoyons le résorber d'ici 3 ans.

121-CE 017-01-4	Proposé par Olivier Franc Appuyé par Béatrice Péron Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

10. Suivi du budget du service de garde

Ce point sera traité au point 11

11. Budget 2016-2017 révisé

M. Vézina présente le budget 2016-2017 révisé.

Côté revenus, le point saillant est que la commission scolaire a décidé d'éponger plusieurs déficits d'écoles, dont celui de l'école Victor-Thérien qui s'élevait à 92 726\$. On note aussi une augmentation de 10 000\$ du budget alloué aux TIC (Technologies de l'Information et des Communications), gracieuseté de la commission scolaire. La plupart des autres écarts au budget initial proviennent de la différence entre le nombre réel d'élèves fréquentant l'école par rapport à celui initialement estimé. C'est le cas particulièrement pour les postes dont le montant est calculé en fonction du nombre d'élèves, tels que l'allocation de base, le service de garde et les revenus propres. Dans ce dernier cas, l'augmentation est exactement balancée par une augmentation équivalente des dépenses puisque l'école ne fait que revendre au même prix des fournitures aux parents. Le salaire conventionné des employés de soutien a aussi été majoré cette année, ce qui se reflète dans le montant pour l'allocation de base. Ce montant supplémentaire sera évidemment dépensé en salaire.

Du côté des dépenses, on note que le budget des Bibliothèques sont bonifiés par le ministère. On a augmenté le budget lié aux reprographies afin de mieux refléter la réalité : on a tendance à dépenser plus que ce qui est budgété. Parallèlement, des mesures sont mises en place pour diminuer les frais de photocopies. . On a engagé une dépense réelle de 11 497\$ en soutien linguistique. Le contrat s'est terminé le 23 décembre dernier. Par contre, la commission scolaire n'a toujours pas déterminé l'allocation qui sera versée à l'école pour ce poste budgétaire. D'autres dépenses sont diminuées afin d'équilibrer le budget.

12. Décision à propos des activités et des objectifs des campagnes de financement pour 2016-2017

Cette année, nous aurons deux grandes campagnes de financement :

- les Olympiades
- la Boucle GDPL.

Avec les fonds que nous amasserons lors des Olympiades, nous souhaitons revitaliser l'intérieur de l'école. Par exemple;

- Peinturer et changer les meubles de l'entrée principale
- Enlever les anciennes mosaïques dans les couloirs et installer des babillards
- Peinturer le mur de la descente d'escalier du milieu et d'enlever la toile qui est désuète
- Remplacer les casiers par des casiers ouverts en bois

Les fonds que nous amasserons lors de la Boucle GDPL serviront à revitaliser la cour d'école à condition que l'on puisse reporter ce montant dans les années ultérieures.

121-CE 017-01-5	Proposé par : Frédéric Boucher Appuyé par : Jean-Nicolas Brousseau Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

13. Consultation sur les objectifs, principes et critères de répartition des ressources (OPC), LIP, article 275

Ce point sera reporté à la prochaine séance.

14. Mot de la direction

- Je vous offre à tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année;
- Je n'ai pas eu de confirmation concernant le budget (approbation du ministère).
Des relevés ont été faits, les plans sont à venir;
- Le ministère a annoncé une augmentation de 5¢ par jour du tarif au service de garde qui est en vigueur depuis le 1^{er} janvier. Le tarif des journées pédagogiques n'a pas été touché.

15. Mot de la présidence

M. Lévesque souhaite à tous les membres une bonne et heureuse année.

16. Mot de la représentante du CRPRS

Aucun membre n'était présent lors de cette rencontre.

17. CCSEHDAA

Mme Brassard, membre de ce comité est absente. Elle présentera son suivi à la prochaine séance.

18. OPP

Mme Ziwani était absente. Elle présentera un suivi à la prochaine rencontre.

19. Varia

Il n'y avait aucun point en varia.

[Click here to enter text.](#)

20. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21h25.

[Click here to enter text.](#)